

MODULE
> COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

THÈME 16
> LES ÉCRITURES DE FIN D'EXERCICE 4/4 :
LES ECARTS DE CONVERSION





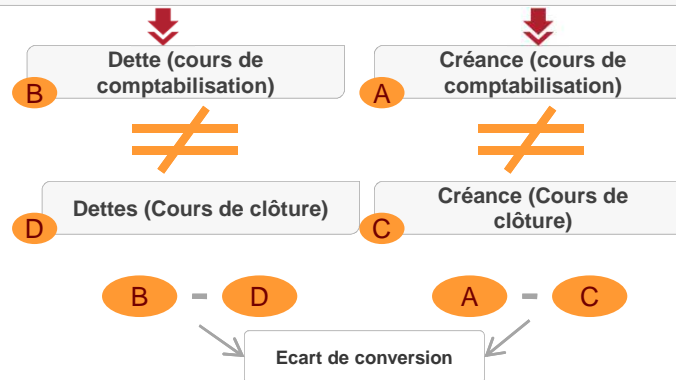
SOMMAIRE

1. Définition des écarts de conversion
2. Catégories d'écarts de conversion
3. Condition d'application : CGNC
4. Classification comptable des écarts de conversion
5. Comptabilisation des écarts de conversion
6. Points à retenir...



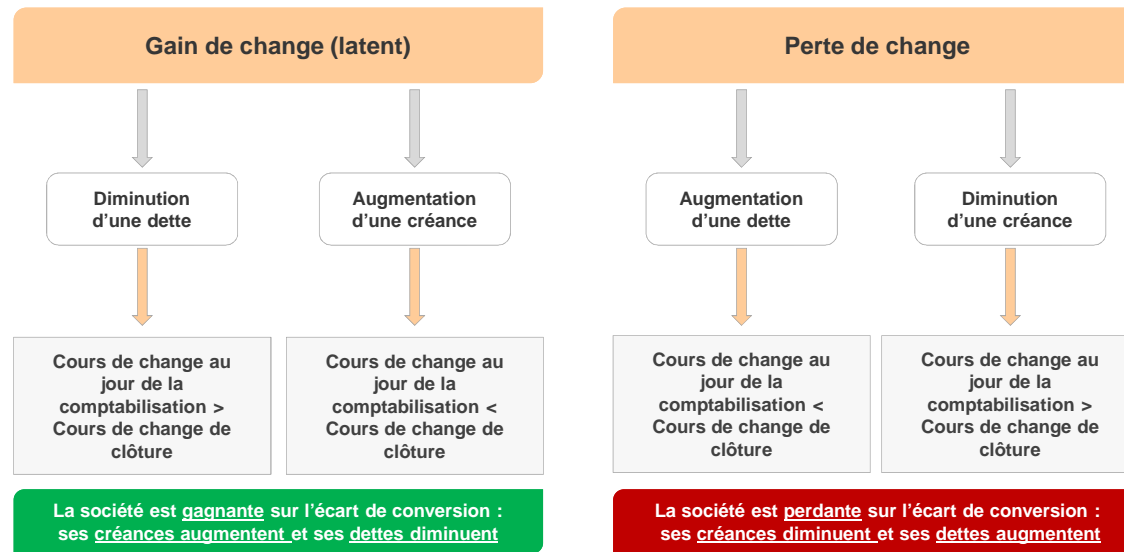
DÉFINITION

Une opération de vente, d'achat, de prêt ou d'emprunt réalisée avec un tiers étranger, génère une créance ou une dette en devise, qui est enregistrée au cours du jour de sa formation effective



Dans certains cas, le cours de change peut varier entre la date de l'enregistrement en comptabilité et la date de clôture. Ce qui donne lieu à la constatation des écarts de conversion.

CATÉGORIES D'ÉCARTS DE CONVERSION



CONDITIONS D'APPLICATION : CGNC

Code Général de la
Normalisation
Comptable (CGNC)

En application des principe de clarté et de prudence :

1

- Il n'est pas opéré de compensation, sauf exception prévue dans le CGNC, entre gains latents et pertes latentes
- Les pertes et gains latents compensés par « couverture de charge » et figurant dans les rubriques " Ecart de conversion " doivent être mentionnés distinctement dans l'ETIC (A1).

2

- Les gains latents ne sont donc pas inscrits dans les produits, car non encore réalisés

3

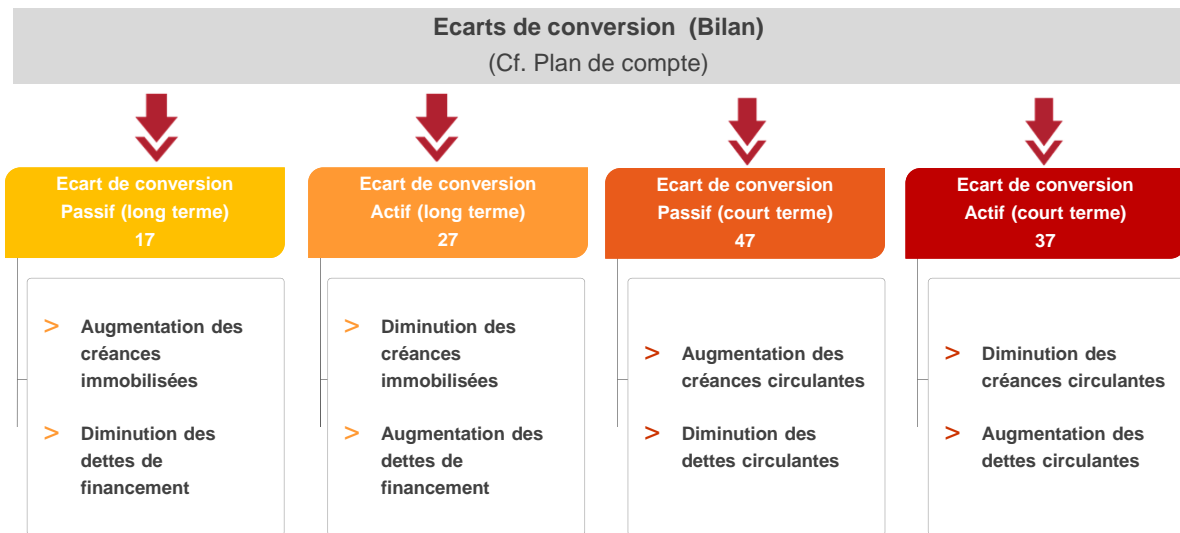
- Les pertes latentes, représentant un risque de change à la date de l'inventaire, entraînent la constitution de provisions pour risques et charges de caractère durable pour les créances et les dettes à plus d'un an d'échéance à la date du bilan, ou de provisions pour risque et charges du passif circulant pour celles à moins d'un an d'échéance à la date du bilan



Les provisions pour pertes de change constituées à l'occasion des travaux d'inventaire de l'exercice N font l'objet de reprises financières dans l'exercice N+1 et de nouvelles provisions sont constituées si besoin est.



CLASSIFICATION COMPTABLE DES ECARTS DE CONVERSION



CLASSIFICATION COMPTABLE DES ECARTS DE CONVERSION

Ecarts de conversion (Produit & Charge)
(Cf. Plan de compte)



Provision pour perte
de change

> Dotations au
provision pour
risques et charges
financières (6393)



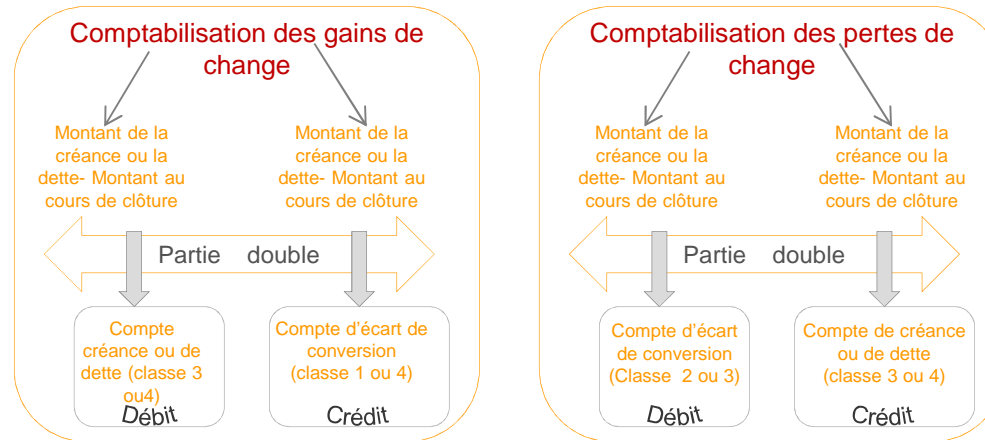
Reprise sur provision
pour perte de change

> Reprise financière
pour risques et
charges financières
(7393)



COMPTABILISATION DES ÉCARTS DE CONVERSION

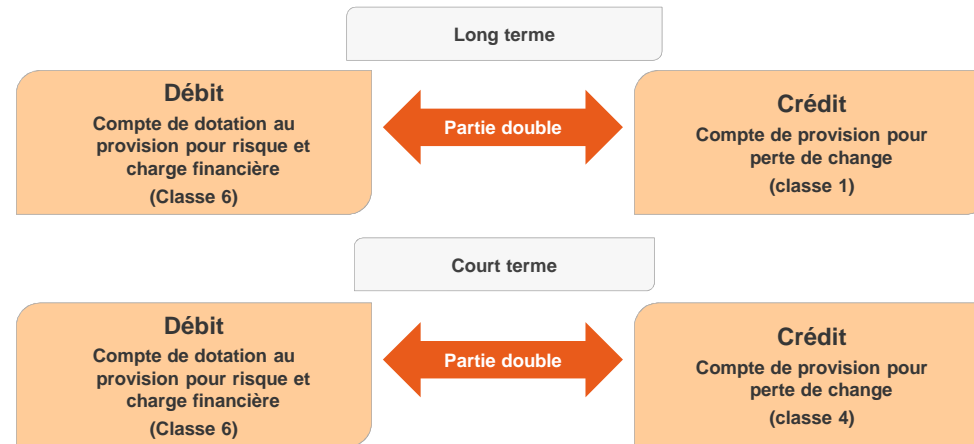
Comptabilisation des écarts de conversion



Cf. Plan de compte

COMPTABILISATION DES ÉCARTS DE CONVERSION

Comptabilisation de la provision pour perte de change



Cf. Plan de compte

COMPTABILISATION DES ÉCARTS DE CONVERSION

Exemple

A l'occasion de la clôture comptable de l'exercice 2015 de la société ALPHA, le chef comptable procède à la réévaluation des dettes et créances comme suit :

- a) La créance globale envers le client GAMA évaluée au cours de clôture s'élève à 665 000 MAD, la créance initialement constatée dans les comptes s'élève à 675 000 MAD
- b) La dette globale envers le fournisseur BETA évaluée au cours de clôture s'élève à 395 250 MAD, la dette initialement constatée dans les comptes s'élève à 400 000 MAD.

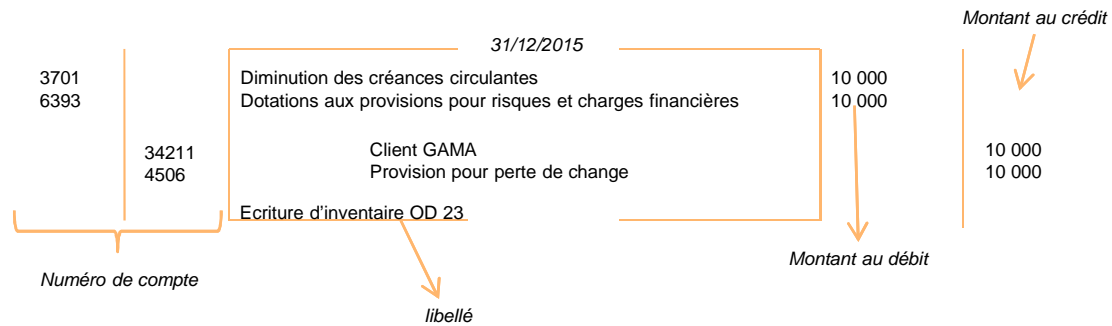
Q : Procéder à l'enregistrement comptable des écarts de conversion



COMPTABILISATION DES ÉCARTS DE CONVERSION

Éléments de réponse

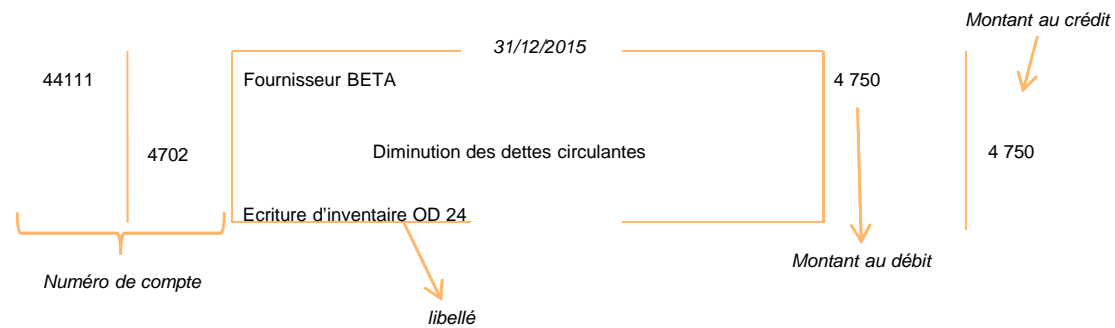
Comptabilisation de l'opération a)



COMPTABILISATION DES ÉCARTS DE CONVERSION

Éléments de réponse

Comptabilisation de l'opération b)



POINTS À RETENIR...

Qu'est-ce qu'un écart de conversion	Catégories d'écarts de conversion	Conditions d'application	Comptabilisation des écarts de conversion
<ul style="list-style-type: none"> > Différence entre le cours de change à la date de l'enregistrement en comptabilité et celui à la date d'inventaire 	<p>Ecart de conversion latent :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Gain de change <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de créance - Diminution de dette > Perte de change <ul style="list-style-type: none"> - Diminution de créance - Augmentation de dette 	<ul style="list-style-type: none"> > Pas de compensation entre les gains et pertes de change sauf pour des cas spécifiques précisés par le CGNC > Les gains latents ne sont pas inscrits dans le CPC car il représentent des produits latents > Les pertes de change sont des charges probables à provisionner en provision pour risques et charges 	<ul style="list-style-type: none"> > Les gains et pertes latents sont comptabilisés en comptes d'écarts de conversion (débit pour les écarts de conversion actif et crédit pour les écarts de conversion passif) en contrepartie des comptes de créances ou de dettes > Les pertes latentes sont provisionnées au débit du compte de dotation financière en contrepartie du compte provision pour risques et charges